

Journal de Roubaix

Cinquième-suitième année. — N° 151.

ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix

SAMEDI 31 MAI 1913.

ABONNEMENTS & ANNONCES

A ROUBAIX. — *Aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71.*
A TOURCOING. — *Aux bureaux du Journal, rue Garbet, 33.*
A LILLE. — *Aux bureaux du Journal, rue de la Bourse, 10.*
A PARIS. — *Grande-Voie, 10, boulevard Haussmann, 7.*
DANS LE PAYSAGE. — *Dans les agences de postes.*

LE NUMÉRO

5
Continues

EDITION DU MATIN

TOUS LES JOURS
SIX OU HUIT pages

BUREAUX & RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 554 et 1070
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

TOUS LES JOURS
SIX OU HUIT pages

LE NUMÉRO

5
Continues

TARIF D'ABONNEMENTS

Roubaix - Tourcoing, le Nord et les Départements :
Tous mois... 8 francs
Un mois... 1 franc
Un quart... 1 franc
Les autres Départements et l'Etranger, le port en sus.
Un mois... 10 francs
Un quart... 2 francs
AGENCE PARTICULIÈRE À PARIS, 26, RUE FAYEBOU.

LA PAIX SIGNÉE ENTRE LA TURQUIE & LES ALLIÉS

La Répression de l'Antimilitarisme. - Chute mortelle d'un Officier aviateur

Chambre des Députés

Les interrogations sur les incidents militaires et les perquisitions renvoyées au 13 juin
Les administrateurs des bureaux de Bienfaisance. — Les accidents dans l'aviation militaire

Paris, vendredi 30 mai 1913.
La séance est ouverte à deux heures 15, sous la présidence de M. Deschanel.

La nomination d'un questeur
On procède, d'abord, pendant une heure, au deuxième tour de scrutin pour la nomination d'un questeur.

LES INCIDENTS MILITAIRES
Pendant qu'il est procédé au dépouillement, le président annonce qu'il est saisi d'une série de demandes d'interpellations de MM. Driant, Noël et Denis, sur les récents incidents militaires et de MM. Clauzel, Jaurès, Albert Poulin sur les perquisitions opérées ces jours-ci.

M. DESCHANEL. — Quel jour propose le Gouvernement ?

M. BARTHOU. — Je crois d'abord qu'il ne peut pas y avoir de difficultés sur la jonction de ces interpellations. Je fais donc appel à la courtoisie de nos collègues pour accepter le renvoi au vendredi 13 juin.

M. JAUFRÈS. — Comme nous tenons à montrer plus de courtoisie que vos agents, nous acceptons cette date.

LES ADMINISTRATEURS DES BUREAUX DE BIENFAISANCE

M. ALIX dépose une motion invitant le ministre de l'Intérieur à prendre toutes mesures et sanctions nécessaires pour obliger les préfets à choisir les délégués et administrateurs des Bureaux de bienfaisance en dehors des passions locales et à veiller à ce que le patrimoine des pauvres ne soit pas l'enjeu des luttes électorales.

M. KLOZ. — J'accepte cette motion.

M. ALIX. — Je tiens pas à faire grâce à la Chambre du dossier qu'il a mis en vente, tendant à la Chambre de voter son projet de résolution afin, dit-il, de faire cesser ces vives de confiance que commettent certains journaux les préfets au détriment des administrateurs parvins.

M. AVARAC, député socialiste de Paris, cite des faits d'injustices analogues à ceux exposés par M. ALIX. Il demande la réorganisation des Bureaux de bienfaisance de Paris.

M. KLOZ. — Le Gouvernement est, lui aussi, devenu à écarter la politique de la bienfaisance. Il y a eu des abus, c'est certain. Il enquêtera sur les faits qui lui ont été signalés et prendra des sanctions. Je promets à la Chambre de rappeler les préfets au respect de la loi et de se montrer suffisamment énergiques pour faire respecter les volontés de Parlement. (Très bien, très bien.)

A main levée la motion de M. ALIX est adoptée.

LE DOUZIÈME PROVISOIRE DE JUIN

La Chambre adopte saufement par 438 voix contre 77, le projet de loi relatif au douzième provisoire applicable au mois de juin.

LES ACCIDENTS D'AVIATION DANS L'ARMÉE

Le président annonce qu'il est saisi d'une proposition de M. Joly par laquelle la Chambre devrait trop nombreux accidents survenus dans l'aviation militaire, et qu'en conséquence une commission s'impose, décide de nommer un comité, une Commission d'enquête de vingt-deux membres.

M. MILLEVOUTE. — Un tel débat se produirait plus utilement si le directeur responsable de l'aéronautique était présent. Je formule donc une demande de renvoi. (Approbation.)

M. JOLY. — Je ne puis pas me renvoi. Mais c'est assez une condition que le ministre va suivre à tout acte de représailles contre les officiers ayant qui auront fourni des renseignements à la Commission officielle. (Mouvement.)

M. ESTERRE, bondissant. — Pour que me prennes vous donc ? Je crois-vous capable de mesures de représailles. Je veux que quel droit ? Je n'accepte pas ces explications. Je veux autre chose que des mots. (Très bien, très bien au centre.)

Et M. Joly déclare être rédacteur d'un incident qui se serait produit au camp de Mailly.

Sur une question de M. Millevoutre, le ministre de la Guerre précise que son intention est de réaliser l'unité et l'autonomie du service de l'aéronautique. Un projet va, dans les quatorze-huit heures, être soumis à la Commission. (Très bien, très bien.) Sur cette déclaration, la suite du débat sera renouvelée au vendredi 20 juin.

M. MATHIS ELU QUESTEUR

Le président proclame le scrutin pour l'élection d'un questeur. M. Mathis ayant obtenu 200 suffrages est nommé questeur.

L'ORDRE DU JOUR

La chambre, à la demande de M. Deschanel, décide de consacrer aux lois de défense la séance du mercredi après-midi. Les lois sociales obtiennent la séance de jeudi matin.

Le Brosseur Noir

DRAME DES TÉNÈBRES D'AFRIQUE

Par Armand de LANROSE

Oui, oui reprit-il enfin, mais je ne puis croire qu'après tout ce que j'ai fait ou essayé de faire contre ceux que vous aimez vous soyez redevenus pour moi ce que vous étiez autrefois... C'est l'officier venu en service commandé qui me parle, mais pas Monseigneur Deval...

Ah si je pouvais espérer que tu reviennes à la France qui a été si bonne pour moi, que tu ne lui crées plus de difficultés saignantes au Congo et ailleurs tu verrais si ce que tu as pu faire ou tenté de faire à Deval et aux siens n'est point pardonné !

Je ne refuse pas de m'entendre avec les autorités congolaises, de faire ma soumission... Et à ta confiance je réponds par une confiance pareille...

Ali enleva son fusil et le jeta sur le tas des armes du commandant.

Merci pour mon pays, merci pour mes amis, que nous serons contents d'éviter une



LE GÉNÉRAL DE CASTELNAU
LE SUCCESSION PROBABLE DU GÉNÉRAL GOTTSKY
COMMANDANT LE 20^e CORPS, A NANCY
QUI VA ATTEINDRE LA LIMITÉ D'ÂGE

INFORMATIONS

La vente de l'atelier Carpeaux

Paris, 20 mai. — Cet après-midi, à la galerie Manzi-Joyant, M. Henri Baudoin, assisté des experts Durand-Ruel et Manzi, a dispersé les sculptures de B. Carpeaux, terres cuites, plâtres, bronzes, marbres, etc., de l'atelier du maître.

Voici les premières prix obtenus :

Une statuette en marbre, représentant une « Pécheuse de végétos », a été payée 12.700 francs; un autre marbre, « Friseuse », 3.800 francs; un groupe en marbre, « La Mort de l'artiste », 1.800 francs; un autre groupe, « Frère et Soeur », 8.800 francs; une statuette plâtre, « Flora accrople », 8.700 francs; « La Tollète », plâtre, 7.100 francs. On a pu passer à 10.000 francs, mais il n'y a pas de vente, un autre coupé en marbre, la « Dame Gracie », 1.000 francs.

Un modèle en bronze de cette pièce a trouvé preneur à 17.000 francs. Le « Génie de la danse », 1.800 francs. Deux ouvriers les nommés Defarge et Berthet projettés à deux cents mètres de hauteur pour relevés grièvement blessés. Ils se plaignent de lésions internes.

Deux Alsaciens envoient leurs témoins à un insoutien de la France

Paris, 20 mai. — M. Schmidt, correspondant du « Tag », à Paris, qui traitait dans son journal la France de « roquet à mettre en laisse », s'est mis en outre à insulter les Alsaciens. La « Patrie » annonce que l'un de ces derniers, M. Paul Bourson, correspondant du « Matin », à Strasbourg, vient de lui envoyer ses témoins, qu'il suit à Paris, pour le joindre. De son côté, le dessinateur Hanci s'apprête à en faire autant.

Les lois d'exception en Alsace-Lorraine
Au Reichstag

Berlin, 20 mai. — Le Reichstag a commencé la discussion de l'interpellation socialiste contre l'interdiction des lois d'exception en Alsace-Lorraine. M. Ermann a commencé la parole. Le chancelier de l'Empire lui a succédé. Il se plaint que tous ces derniers sont arrivés au camp de Mailly.

Sur une question de M. Millevoutre, le ministre de la Guerre précise que son intention est de réaliser l'unité et l'autonomie du service de l'aéronautique. Un projet va, dans les quatorze-huit heures, être soumis à la Commission. (Très bien, très bien.) Sur cette déclaration, la suite du débat sera renouvelée au vendredi 20 juin.

M. MATHIS ELU QUESTEUR

Le président proclame le scrutin pour l'élection d'un questeur. M. Mathis ayant obtenu 200 suffrages est nommé questeur.

L'ORDRE DU JOUR

La chambre, à la demande de M. Deschanel, décide de consacrer aux lois de défense la séance du mercredi après-midi. Les lois sociales obtiennent la séance de jeudi matin.

Le Brosseur Noir

DRAME DES TÉNÈBRES D'AFRIQUE

Par Armand de LANROSE

Oui, oui reprit-il enfin, mais je ne puis croire qu'après tout ce que j'ai fait ou essayé de faire contre ceux que vous aimez vous soyez redevenus pour moi ce que vous étiez autrefois... C'est l'officier venu en service commandé qui me parle, mais pas Monseigneur Deval...

Ah si je pouvais espérer que tu reviennes à la France qui a été si bonne pour moi, que tu ne lui crées plus de difficultés saignantes au Congo et ailleurs tu verrais si ce que tu as pu faire ou tenté de faire à Deval et aux siens n'est point pardonné !

Je ne refuse pas de m'entendre avec les autorités congolaises, de faire ma soumission... Et à ta confiance je réponds par une confiance pareille...

Ali enleva son fusil et le jeta sur le tas des armes du commandant.

Merci pour mon pays, merci pour mes amis, que nous serons contents d'éviter une

LES QUOTIDIENNES

Manœuvre bloquée

Pour la deuxième fois en moins de quinze jours, tout le Bloc de Berné a donné, jeudi, contre le ministère. On a pu croire un moment que les alliés radicaux et socialistes, grâce à une perdue équivoque, allaient enfin tenir leur homme.

Le vote de l'ordre du jour pur et simple a permis au gouvernement qui l'acceptait, de triompher facilement.

M. Barthou est toujours debout, mais on a l'impression fort nette que la bataille décisive n'est pas encore livrée. Jusqu'à présent, les adversaires du Cabinet ont essayé de démolir l'autorité de M. Barthou et ses collaborateurs. Il laisse à M. Jaurès, son lieutenant, le soin de parler à la foule et de remuer l'opinion; lui se réserve la tâche d'organiser le blocus balafré au sein du Parlement.

M. Caillaux qui, de plus en plus, prend la direction des troupes radicales et socialistes, profite de toutes les occasions pour essayer de démolir l'autorité de M. Barthou et ses collaborateurs. Il laisse à M. Jaurès, son lieutenant, le soin de parler à la foule et de remuer l'opinion; lui se réserve la tâche d'organiser le blocus balafré au sein du Parlement.

L'autre jour, au banquet du Parti, l'ancien premier ministre se posait résolument en chef; avant-hier, à la Chambre, il faisait étalage de ses connaissances financières, et accablait M. Dumont de chiffres et de systèmes.

M. Caillaux, en ce moment, joue les sauveurs, les hommes nécessaires. Mais, depuis que M. Clémenceau a été appelé à la Sarthe n'est plus seul à jouer les prétendus.

Tout cela serait, en vérité, très amusant, si, en fin de compte, le pays ne payait pas les frais de toutes ces intrigues et de tous ces complots.

Dans les circonstances présentes, tout ce qui est dirigé contre le ministère, atteint, par ricochet, la défense nationale. Le C. I. A. Barthou renverse, ce sont les projets militaires compromis.

A l'heure actuelle, une seule question est importante et urgente : mettre notre armée en mesure de repousser l'assaut, notre honneur et nos droits. C'est pourquoi le nouveau Bloc en voulant empêcher M. Barthou d'accéder à son programme, anti-français, a été vaincu.

Opérationnellement, une seule question est importante et urgente : mettre notre armée en mesure de repousser l'assaut, notre honneur et nos droits.

Le commandant des troupes bulgares a refusé d'entrer en pourparlers avec le commandant des troupes grecques.

Opérationnellement, une seule question est importante et urgente : mettre notre armée en mesure de repousser l'assaut, notre honneur et nos droits.

Le commandant des troupes bulgares a refusé d'entrer en pourparlers avec le commandant des troupes grecques.

Opérationnellement, une seule question est importante et urgente : mettre notre armée en mesure de repousser l'assaut, notre honneur et nos droits.

Le commandant des troupes bulgares a refusé d'entrer en pourparlers avec le commandant des troupes grecques.

Opérationnellement, une seule question est importante et urgente : mettre notre armée en mesure de repousser l'assaut, notre honneur et nos droits.

Le commandant des troupes bulgares a refusé d'entrer en pourparlers avec le commandant des troupes grecques.

Opérationnellement, une seule question est importante et urgente : mettre notre armée en mesure de repousser l'assaut, notre honneur et nos droits.

Le commandant des troupes bulgares a refusé d'entrer en pourparlers avec le commandant des troupes grecques.

Opérationnellement, une seule question est importante et urgente : mettre notre armée en mesure de repousser l'assaut, notre honneur et nos droits.

Le commandant des troupes bulgares a refusé d'entrer en pourparlers avec le commandant des troupes grecques.

Opérationnellement, une seule question est importante et urgente : mettre notre armée en mesure de repousser l'assaut, notre honneur et nos droits.

Le commandant des troupes bulgares a refusé d'entrer en pourparlers avec le commandant des troupes grecques.